

**ASSURANCES SÉCURITÉ  
SOCIÉTÉ SWISS LIFE ASSURANCES  
Contrat De Garantie - Flotte Automobile**

Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 23 février 2024 du Code Général des Collectivités Territoriales article L 2122.22 modifié par Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014- art.92,

**DÉCIDE**

De renouveler le contrat par l'intermédiaire du cabinet ASSURANCES SECURITE 64 ES avenue Kennedy 59000 – LILLE, le contrat de garantie Flotte Automobile (Police n° 011146432) avec la Société SWISS LIFE Assurances 7 rue Belgrand – 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Le renouvellement porte sur une durée d'un an.

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024

La prime provisionnelle 2024 est de 31 018.56 € HT soit 37 319.83 € TTC.

Fait à WAZIERS, le 8 AVRIL 2024

Le Maire,  
Laurent DESMONS

